



Lénaïck **ADAM**
DÉPUTÉ DE LA GUYANE

VICE-PRÉSIDENT FRANCE-NIGERIA
& FRANCE-SURINAME

COMMISSION DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le député Lénaïck ADAM rend hommage à Cécile LEO, pilier du folklore Guyanais

C'est avec une immense tristesse que le député a appris ce soir la disparition de Madame Cécile LEO.

C'est une chance pour Saint-Laurent-du-Maroni, pour la Guyane, d'avoir accueilli cette grande dame en 1953. Dès son arrivée de la Martinique, elle s'est pleinement impliquée dans la vie associative du territoire.

Cette implication s'est traduite par la création de son groupe de danse folklorique « les jasmins ». Cette association a permis à de nombreux jeunes, sur plusieurs générations, de s'approprier le folklore Guyanais à travers la danse.

Son engagement associatif, au-delà du volet culturel, s'est avéré être une ode à la jeunesse. Elle a longtemps été la vice-présidente de l'ATAM, « Association de Tous les Ages du Maroni », qui avait pour vocation de nouer des liens transgénérationnels entre jeunes et personnes âgées à travers le théâtre et la danse.

De Cécile Leo, les Saint-Laurentais, les Guyanais dans leur ensemble, retiendront du dynamisme, de la bienveillance, de la générosité et du charisme.

Le député Lénaïck ADAM tient à adresser toutes ses condoléances aux proches et amis de cette grande dame qui s'en est allée.

adresse

126 RUE DE L'UNIVERSITÉ,
75355 PARIS 07 SP

tel

01 40 63 74 44

mail

LENAICK.ADAM@ASSEMBLEE-
NATIONALE.FR

site internet

LENAICKADAM.FR